



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-074-2022-03

PUBLIÉ LE 28 MARS 2022

Sommaire

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2022-03-25-00003 - Arrêté modificatif n°1 du 25 mars 2021 portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (5 pages)	Page 3
IDF-2022-03-18-00045 - Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essone (6 pages)	Page 9

Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-03-25-00003

Arrêté modificatif n°1 du 25 mars 2021 portant
modification des membres du conseil
d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales des Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 25 mars 2021 - ADP CA CAF des Yvelines n°2/2022
portant modification des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales des Yvelines.**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7,
et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Théophile
TOSSAVI, Adjoint Chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des
assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du
régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin,
du Bas-Rhin et de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2021 - ADP CA CAF des Yvelines n°1/2022 portant nomination
des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des
Yvelines.

Arrêtent :

Article 1^{er}

**Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales des Yvelines :**

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail
(CFDT):*

Titulaires :

M. LAISNE (Alain)

Mme BARROIS (Sophie)

Suppléants :

M. COVILLERS DUHEN (Christophe)

Mme BELLIOU (Marie-thérèse)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

Mme HOSSON (Véronique, Isabelle)

Mme BENHEMMA (Sandra)

Suppléants :

M. BIRACH (Bruno)

Mme XARDEL (Fanny)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme VIEIRA DE FREITAS (Aduzinda)

M. JOURDAINE (Thierry)

Suppléants :

Mme PAUTTE (Sabrina)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

M. VINCENT (Hervé)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

M. BANCAL (Michel)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme TAFAT (Samira)

Non désigné(e)

Suppléants :

Mme DUVAL (Chantal)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. ZIANI (Yassin)

Mme CHAMOUARD (Géraldine)

Suppléants :

M. GOURARI (Errahman)

Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Mme SARAGA (Noëlle)

Suppléant :

Non désigné(e)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaire :

M. PAUTRAT (Jean-marc)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE):*

Titulaire :

Mme AKATOVA (Nataliya)

Suppléante :

Mme BONNEAU (Antoinette)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

Mme PERICARD (Armelle)

Mme GUGLIELMI (Myriam)

M. SABIK (Thomas)

Mme DAVOUST (Marie)

Suppléants :

Mme THYSS (Maryvonne)

M. GASMI (Nejib)

Mme SEGA (Ségolène)

Mme BROUARD (Catherine)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

- *Sur désignation du préfet de région :*

M. RIH (Ali)

Mme BAUDERE (Christine)

M. HADJ-CHAIB (Farid)

M. BENOIT (Dominique)

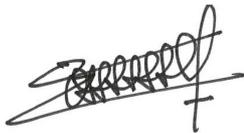
Article 2

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 25 mars 2022

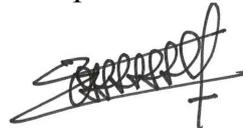
Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Théophile TOSSAVI



Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation

Théophile TOSSAVI



Mission nationale de contrôle et d'audit des
organismes de sécurité sociale

IDF-2022-03-18-00045

Arrêté portant nomination des membres du
conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de l'Essone

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 18 mars 2021 - ADP CA CAF de l'Essonne n°1/2022
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de l'Essonne**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 25 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Théophile TOSSAVI, Adjoint Chef de l'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

Mme SAUVARD (Isabelle)

M. POUBANNE (Eric)

Suppléants :

M. ROUSSEAU (Olivier)

Mme OYARZUN (Sandrine)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

Mme REYGADES (Elisabeth)

M. FREYCHET (Christophe)

Suppléants :

M. ARNOU (Gilles)

M. MOUFIDI (Mohamed)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme DORMY (Carine)

Mme TRIQUENAU (Sabine)

Suppléants :

M. LE COMTE (Christophe)

M. BOYER (Lionel)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

M. SOUCHARD (Xavier)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

M. CHELLAT (Karim)

Suppléant :

M. BENSAADA (Aïssa)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

M. FAVRY (Sylvain)

M. KHOUTOUL (Mohamed)

Suppléants :

Mme AUTHIER (Christine)

M. LIGNEAU (Alix)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. FABRE (David)

M. MANCEAU (Frédéric)

Suppléants :

M. SOULABAIL (Yves)

M. FAYARD (Guillaume)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Mme JOLIVET (Elisabeth)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Mme CAIHOL (Claire)

Suppléant(e) :

Non désigné(e)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaire :

M. BAUER (David)

Suppléant :

M. POUSSIN (Stephane)

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) :*

Titulaire :

Mme OUDINA (Asma)

Suppléante :

Mme VIDON (Denise Andrée)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

Mme SISSOKO (Tenemba)

M. NAGEL (Xavier)

Mme PERRELLON (Emmanuelle, Nicole, Lucie)

Mme LONGS-BOSSE (Martine)

Suppléants :

Mme DUFAY (Rose)

Mme CHERRIER (Awa)

Mme DOSNE (Irène)

Mme GHEORGHIN (Florence)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

- *Sur désignation du préfet de région :*

M. MARTIN (Pierre Louis Yves Jacky)

Mme CISSE (Aisseta)

Mme GIRONDIN (Danielle)

Mme GAUTRON (Sandrine)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 19 mars 2022.

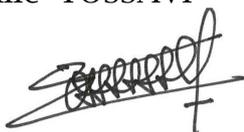
Article 3

L'Adjoint Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 18 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Théophile TOSSAVI



Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation

Théophile TOSSAVI

